FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 02-févr.-2026 **Numéro de révision** 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part A: Plasti-Paste EPOXY

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-1683A

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Résine époxy formulée

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
Smooth-On Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Dangers sans autre classification (HNOC)
non applicable

Éléments d'étiquetage



Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H320 - Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
Oxirane, 2,2 - [(1-méthyléthylidène) bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bis-, homopolymère	25085-99-8	65 - 85	*
1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with (chloromethyl)oxirane	30499-70-8	10 - 30	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l’incendie

Moyens d’extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l’utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l’incendie peut s’avérer inefficace.

Moyens d’extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d’urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l’équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte / gel Liquide
Aspect Pâte

Couleur	blanche
Odeur	Moisi
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	> 198.889 °C (390°F)	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 148.889 °C / 300 °F	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	< 0.00016 mmHg @20 °C (kPa) (68 °F)	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	>1.0	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.0	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation des yeux. Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë .

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	7,533.70 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	8,598.20 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	5.01 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with (chloromethyl)oxirane 30499-70-8	= 3398 mg/kg (Rat)	> 3170 mg/kg (Rat)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with (chloromethyl)oxirane 30499-70-8	-	LC50: =75mg/L (96h, Cyprinus carpio)	-	-

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l’élimination

Méthodes d’élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT non réglementé

TMD non réglementé

IATA	Réglementé Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, non spécifiée ailleurs Résine époxy
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III

IMDG	Réglementé Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, non spécifiée ailleurs Résine époxy
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III
N° d'urgence	F-A, S-F
Polluant marin	Polluant marin

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313
Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance

chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis
Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)
Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA
Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65
Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis
Ce produit ne contient aucune substance réglementée par les législations étatiques de droit à l'information en vigueur

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	**Dangers pour la santé** 2	**Inflammabilité** 0		**Instabilité** 0		**Dangers particuliers** -	
HMIS	**Dangers pour la santé** 2	**Inflammabilité** 0		**Dangers physiques** 0		**Protection individuelle** X	

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale médiane
LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

Date de révision 02-févr.-2026
Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 10-sept.-2026 **Numéro de révision** 1.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part B: Plasti-Paste EPOXY

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-1683B

Numéro UN ou numéro d'identification UN2735

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Résine époxy formulée

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
Smooth-On Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Dangers sans autre classification (HNOC)
non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence - Prévention
Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Intervention
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Mentions de mise en garde - Stockage
Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations
Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
Epoxy adduct	TRADE SECRET	65-85	*
Triéthylènetétramine	112-24-3	5 - 10	*
2-Pipérazine-1-yléthylamine	140-31-8	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prudence ! Matière corrosive. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches

Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection faciale. Lunettes de sécurité étanches. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Tablier de protection chimique.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Transparent Jaune
Odeur	Moisi
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	>1.0	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.0	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	2000 cPs	Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible

Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.
Matières incompatibles	Acides. Bases. Agent comburant.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). En cas d'inhalation de gaz/émanations toxiques, peut provoquer toux, étouffement, céphalées, vertiges et faiblesse pendant plusieurs heures. Risque d'œdème pulmonaire avec oppression poitrinaire, dyspnée, bleuissement de la peau, chute de la tension artérielle et accélération du rythme cardiaque. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë .

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Triéthylènetétramine 112-24-3	= 1716.2 mg/kg (Rat)	= 1720 mg/kg (Rabbit) = 1465.4 mg/kg (Rabbit)	-
2-Pipérazine-1-yléthylamine 140-31-8	= 2140 µL/kg (Rat)	= 866 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés

Triéthylènetétramine 112-24-3	EC50: =2.5mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) EC50: =20mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =3.7mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =570mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =495mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =31.1mg/L (48h, Daphnia magna)
2-Pipérazine-1-yléthylamine 140-31-8	EC50: =495mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 1950 - 2460mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >1000mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: >=100mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =32mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Triéthylènetétramine 112-24-3	-1.4
2-Pipérazine-1-yléthylamine 140-31-8	-1.48

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l’élimination

Méthodes d’élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT Réglementé

- **Numéro UN ou numéro d'identification** UN2735
- **Nom d’expédition** Amines, liquid, corrosive, n.o.s (Triethylenetetramine, 1-piperazineethanamine)
- **Classe(s) de danger pour le transport** 8
- **Groupe d’emballage** III

IATA Réglementé

- **Numéro UN ou numéro d'identification** UN2735

Désignation officielle de transport de l'ONU	Amines, liquid, corrosive, n.o.s (Triethylenetetramine, 1-piperazineethanamine)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III

IMDG Réglementé

Numéro UN ou numéro d'identification	UN2735
Désignation officielle de transport de l'ONU	Amines, liquid, corrosive, n.o.s (Triethylenetetramine, 1-piperazineethanamine)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313
Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis
Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)
Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA
Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65
Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Triéthylènetétramine 112-24-3	X	X	X
2-Pipérazine-1-yléthylamine 140-31-8	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	**Dangers pour la santé** 3	**Inflammabilité** 0		**Instabilité** 0		**Dangers particuliers** -	
HMIS	**Dangers pour la santé** 3	**Inflammabilité** 0		**Dangers physiques** 0		**Protection individuelle** X	

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale médiane
LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de

l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

Date de révision 10-sept.-2026
Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité